

## Rôles supplémentaires de 1912 :

Patentes fixes.....	51 02
— proportionnelles .....	15 63
Formules de patentes.....	30 »
Avertissements.....	9 30

96 95

Impôt personnel.....	468 »
Prestation rurale .....	819 »
Avertissements.....	3 90

1.290 90

Taxe de séjour fixe.....	150 »
Avertissements.....	0 60

150 60

## Rôles principaux 1913 :

Patentes fixes.....	900 »
— proportionnelles .....	575 »
Formules de patentes.....	82 50
Avertissements.....	1 »

1.558 50

Taxe de séjour fixe.....	350 »
— proportionnelle .....	186 65
Avertissements.....	1 40

538 05

Impôt personnel.....	4.296 »
Prestation rurale.....	7.518 »
Avertissements.....	35 80

11.849 80

Concession d'eau.....	24 »
Frais d'avertissements .....	0 20

24 20

Taxe sur les chiens.....	1.100 »
Avertissements.....	7 50

1.107 50

Total de la perception de Huahine..... 17.031 90

## Perception de Raiatea.

## Rôles principaux 1913 :

Impôt personnel.....	13.164 »
Prestation rurale .....	23.037 »
Avertissements.....	109 70
	36.310 70
Taxe sur les chiens.....	4.560 »
Avertissements .....	29 80
	4.589 80
Concessions d'eau.....	1.140 »
Avertissements.....	3 80
	1.143 80

Total de la Perception de Raiatea..... 42.044 30

Total général..... 140.106 62

Art. 2. Le présent arrêté sera communiqué pour exécution, enregistré et publié partout où besoin sera.

Papeete, le 22 mai 1913.

L. GÉRAUD.

## HAUTE-COUR TAHITIENNE — HAAVA RAA RAHI TAHITI.

Liste des décisions des Conseils de district qui seront soumises à l'examen de la Haute-Cour Tahitienne le 4 juin 1913 à 2 heures de l'après-midi, con-

Nanai raa o te faataa raa a te mau apoo raa maaeinaa te tuu bia i mua i te aro o te haava raa rahi Tahiti ia bio hia e mea tiā anei, ei reira ia e haamana hia,

formément à l'article 3 § 6 de la loi du 28 mars 1866.

i te 4 no tiunn 1913 i te hora 2 i te ahiahi, mai te au i te irava 3 § 6 o te ture no te 28 no mati 1866.

Numéros d'ordre.	Conseils de districts qui ont statués.	Dates des décisions.	Noms des parties.	Objet du litige.
1035	Avatoru (Rairoa)	7 avril 1913	consorts Papata contre : consorts Tapora	Partage de la succés. de Tuao a Tevaria
1036	id.	2 avril 1913	Tapiri a Toriki et autres contre : consorts Fauura	Partage de la succés. de Teponoi a Fauura
1037	Tiputa (Rairoa)	7 avril 1913	Temarama a Fauura contre : Taniratea a Fauura	Partage de bien indivis
1038	Hitia (Tahiti)	7 août 1891	Tutea a Tauru contre : Tetiauira a Haumani et Marama a Pouea	terre : Tipeet et vail. Pununi et Vairihariba
1039	id.	4 août 1891	Raumahara a Haumani contre : Dmo Vahinehau a Hoputai	terre : Aroa
1040	Haapiti (Moorea)	20 juillet 1892	Dme Tetuanurau a Tiherero contre : Tetuanuihaipo a Moa	terre : Teonehua
1041	Takapote (Tuamotu)	8 sept. 1888	Louis Mohi a Tara contre : Teheipua Tevaha a Teabi	terre : Mataki taki

## REVENDICATION DE PROPRIÉTÉ

(Décret du 24 aout 1887.)

Suyant déclaration reçue le 6 septembre 1888 par le conseil du district de Manih, la dame Gaki a Hirihiri revendique la propriété exclusive de la terre Tuaga (moitié), sisé audit district de Manih.

Cette terre est bornée, savoir : 1° du côté de la mer, par le lagon; 2° du côté de l'intérieur, par le rœuf; 3° du côté de l'Est, par la terre Tuaga; 4° du côté du district de Manih, par la terre Parsoa.

N.-B. — Cette publication est faite dans le but de reciffer celle parue sous le n° 324 du J. O. du 26 mai 1893, supplément série B. n° 19, dans laquelle la terre Tuaga a été dénommée Tuapa.

Pour extrait conforme :

Papeete, le 29 mai 1913

Le Receveur des Domaines,

E. VERMEERSCH.

## PARTIE NON OFFICIELLE

## COMMUNICATIONS DIVERSES

## AVIS

L'Administration croit devoir rappeler à la population les dispositions suivantes du décret du 31 mai 1902 portant organisation